

**AUPRÈS DE LA CHAMBRE DE PREMIÈRE INSTANCE
DES CHAMBRES EXTRAORDINAIRES AU SEIN DES TRIBUNAUX CAMBODGIENS**

Dépôt

Dossier n° : 002/19-09-2007-ECCC/TC

Partie déposante : M. KHIEU Samphân

Déposé auprès de : La Chambre de première instance

Langue originale : Français

Date du document : 13 novembre 2014



Classement

Classement suggéré par la partie déposante : Public

Classement arrêté par la Chambre de première instance : សាធារណៈ/Public

Statut du classement :

Réexamen du classement provisoire :

Nom du fonctionnaire du service des dossiers et archives :

Signature:

Position de M. KHIEU Samphân à la suite de la décision de la Chambre E320/1

TABLE DES SOURCES

Déposée par :

Avocats de M. KHIEU Samphân

KONG Sam Onn

Anta GUISSÉ

Arthur VERCKEN

Assistés de

SENG Socheata

Marie CAPOTORTO

Soumeya MEDJEBEUR

Pierre TOUCHE

OUCH Sreypath

Clément BOSSIS

Auprès de :

La Chambre de première instance

NIL Nomm

Jean-Marc LAVERGNE

YOU Ottara

Claudia FENZ

YA Sokhan

Les co-procureurs

CHEA Leang

Nicholas KOUMJIAN

Tous les avocats des parties civiles

La Défense de M. NUON Chea

TABLE DES SOURCES

I. DROIT DES CETC

- Constitution du Royaume du Cambodge (« la Constitution cambodgienne »).
- Accord entre l'Organisation des Nations-Unies et le Gouvernement royal cambodgien concernant la poursuite, conformément au droit cambodgien, des auteurs des crimes commis pendant la période du Kampuchéa démocratique (« l'Accord »).
- Loi portant création des CETC.

II. CONVENTIONS INTERNATIONALES

- Pacte international relatif aux droits civils et politiques.
- Convention européenne de sauvegarde des droits et des libertés fondamentales.

III. JURISPRUDENCE INTERNATIONALE

1. Cour Européenne des Droits de l'Homme (« CEDH »)

- *Airey c. Irlande*, requête n°6289/73, arrêt au principal, 9 novembre 1979.

2. Cour Pénale Internationale (« CPI »)

- *Le Procureur c. Thomas Lubanga Dyilo*, ICC-01/04-01/06, *Decision on the translation of the Article 74 Decision and related procedural issues*, 15 décembre 2011.

3. Tribunal Pénal International pour l'ex-Yougoslavie (« TPIY ») et pour le Rwanda (« TPIR ») : les Tribunaux *ad hoc*

- *Nahimana et al. c. le Procureur*, ICTR-99-52-A, Arrêt, 28 novembre 2007.
- *Le Procureur c. Boskoski et Tarculovski*, IT-04-82-A, *Decision on Johan Tarculovski's Motion for Extension of Time to File Appeal Brief*, 16 octobre 2008 (« jurisprudence *Boskoski* »).
- *Le Procureur c. Popovic et al.*, IT-05-00-A, *Decision on Motions for Extension of Time and For Permission to Exceed Word Limitations*, 20 octobre 2010 (« jurisprudence *Popovic* »).
- *Kanyarukiga c. le Procureur*, ICTR-02-78-A, *Decision on Gaspard Kanyarukiga's Motion for Extension of Time for Filing Appellant's Brief and to Expedite Translation of Judgement into Kinyarwanda*, 20 janvier 2011.
- *Hategekimana c. le Procureur*, ICTR-00-55B-A, *Décision relative à la seconde requête d'Ildéphonse Hategekimana tendant à la prorogation du délai de dépôt de son mémoire d'appel*, 20 mai 2011.
- *Gatete c. le Procureur*, ICTR-00-61-A, *Decision on Extension of Time Limits*, 26 mai 2011.
- *Le Procureur c. Ratko Mladic*, IT-09-92-PT, *Decision on Consolidated Prosecution Motion to Sever the Indictment, to Conduct Separate Trials, and to Amend the Indictment*, 13 octobre 2011 (« jurisprudence *Mladic* »).
- *Karemera et al. c. le Procureur*, ICTR-98-44-A, *Decision on Motions for Extensions of Time for the Filing of Appeal Submissions*, 17 février 2012.
- *Ndahimana c. le Procureur*, ICTR-01-68-A, *Decision on Grégoire Ndahimana's Motion for Extension of Time to File his Appellant's and Respondent's Briefs*, 28 février 2012.
- *Nizeyimana c. le Procureur*, ICTR-00-55C-A, *Decision on Ildéphonse Nizeyimana's Motion for Extension of Time for the Filing of the Appellant's Brief*, 19 juillet 2012.

IV. DOCUMENTS JUDICIAIRES

1. Chambre de la Cour Suprême

- Décision relative à la demande d'éclaircissements présentée par les co-Procureurs, 26 juin 2013, **E284/2/1/2**.
- *Decision on Motion for Extensions of Time and Page Limits for Appeal Briefs and Responses*, 31 octobre 2014, **F9**.

2. Chambre de première instance

- Décision statuant sur la demande de KHIEU Samphân tendant au report du début des audiences procès 002/02, 19 septembre 2014, **E314/5**.
- Ordonnance concernant le calendrier des audiences au fond du deuxième procès dans le cadre du dossier 002/02, 19 septembre 2014, **E316** et annexe **E316.1** (l'« Ordonnance »).
- Précisions concernant les conséquences de la disjonction des poursuites dans le cadre du dossier 002, 13 octobre 2014, **E318**.
- Décision relative à la demande urgente de KHIEU Samphân tendant à ce qu'il soit procédé à un réexamen de l'ordonnance portant calendrier des audiences au fond du procès 002/02, 16 octobre 2014, **E314/5/3**.
- Avertissement adressé aux avocats de NUON Chea et KHIEU Samphân, 24 octobre 2014, **E320**.
- Décision faisant suite à la réunion de mise en état tenue le 28 octobre 2014, 31 octobre 2014, **E320/1** (la « Décision »).

3. Conclusions des parties

- Demande urgente de réexamen de l'Ordonnance concernant le calendrier des audiences au fond du procès 002/02, 3 octobre 2014, **E314/5/1**.

4. Transcriptions d'audience

- 17 octobre 2014, **E1/242.1**.
- 28 octobre 2014, **E1/244.1**.